

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024
Dispositif ARGENT DE POCHE

PHOTO
D'IDENTITÉ

Commune de LUITRÉ-DOMPIÈRE

Nom :

Prénom :

Sexe : M F

Date de naissance : / / Age :

Adresse :

Téléphone fixe : ou portable :

Email (obligatoire) :

Situation (cochez) :

- Lycéen(ne). Précisez l'établissement :
- Etudiant(e). Précisez l'établissement :
- Demandeur d'emploi.
- Autre. Précisez :

Pièces à joindre :

- Lettre de motivation Justificatif de domicile
- Photocopie d'une pièce d'identité Contrat de participation
- Photocopie de l'attestation d'assuré social Autorisation parentale (pour les mineurs)
- Attestation d'assurance resp civile RUB pour le règlement (de préférence au nom du jeune)

DISPONIBILITÉS

- VACANCES DE PRINTEMPS 2024 : OUI NON

Si oui du _____ au _____

- VACANCES D'ETE 2024 : OUI NON

Si oui du _____ au _____

- VACANCES DE LA TOUSSAINT 2024 : OUI NON

Si oui du _____ au _____

Pour les mineurs, à faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal !
En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur :
En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille – mon fils (1) s'engage :

☞ La commune de Luitré ne sera en aucun cas réputé employeur des jeunes participants à l'opération « argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire,

☞ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,

☞ La commune de Luitré s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notablement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » liés à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participant sont tiers, les uns par rapport aux autres,

Autorise mon enfant :

Prénom

NOM

Domicilié(e)

.....

A participer à l'opération « Argent de poche ».

Dans le cadre des chantiers « argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

Autorise les prises de vue de mon enfant

Refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à Luitré, le/...../.....
Signature précédée de la mention
« lu et approuvé »



Luitré-Dompierre
DES IDÉES COMMUNES

CONTRAT DE PARTICIPATION au dispositif « ARGENT DE POCHE » pour les mineurs

Ce contrat est un engagement de votre part mais également de la part de l'encadrant du dispositif à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. Lisez-le attentivement avant de le signer. Attention, lorsqu'une action vous aura été attribuée, vous devrez impérativement l'exécuter (sauf cas de force majeure).

Concernant l'attitude à avoir

- ✘ J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas acceptée à y participer.
- ✘ Je m'engage à participer aux chantiers prévus sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause
- ✘ Je m'engage à ne pas fumer, à ne pas consommer de l'alcool pendant la réalisation du chantier (travaux + pause)

Concernant la périodicité de l'activité

- ✘ L'activité « Argent de Poche » se déroule pendant les vacances scolaires d'été sur un temps de 3h30 comprenant une pause d'une demi-heure.
- ✘ Chaque année, je ne peux participer au maximum à 30 demi-journées d'activités.

Concernant la réalisation des chantiers

- ✘ Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés.
- ✘ Etant indemnisé pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers (travaux + Pause). En conséquence, les téléphones portables devront à minima être placés sur répondeur.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers

- ✘ Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- ✘ Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
- ✘ Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille mais également envers les autres participants au chantier.
- ✘ Durant mon travail, je ne gêne par les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens.
- ✘ Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue du chantier
- ✘ Je le remets à l'encadrant à la fin du chantier

Sanctions appliquées entraînées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus :

- Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de poche »
- Non-indemnisation du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par l'encadrant.

Indemnisation du chantier

☒ Toute réalisation satisfaisante d'un chantier entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15 € par chantier (durée : 3h)

Je soussigné _____, avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à Luitré, en deux exemplaires le/..../.....

Signature de l'encadrant (mairie)

Signature du participant précédée de la mention « Lu et Approuvé »